

# LANDE MOUTON



Site ouvert au public	
<b>LOCALISATION</b>	SAINT-CLEMENT-RANCOUDRAY (50)
<b>MILIEUX</b>	Tourbière & mégaphorbiaie
<b>PROPRIÉTAIRE</b>	Convention
<b>SURFACE</b>	57.85

La tourbière de la Lande mouton est située dans le Mortainais, sur la commune de Saint-Clément-Rancoudray. Vaste site de plus de 12 ha, la tourbière est alimentée par deux ruisseaux, le Boutron et le Mouton, qui se jettent dans la Cance pour alimenter le fleuve Sélune. Le site regroupe une multitude de milieux remarquables et rares : saulaie-bétulaie tourbeuse, landes tourbeuses et prairies hygrophiles. La lande tourbeuse abrite notamment des espèces protégées régionalement : l'Ossifrage (*Narthecium ossifragum*) et la Linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum*), ainsi que l'unique station bas-normande de Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*).

Pour lutter contre le vieillissement de la tourbière, des opérations de gestion ont été menées dès 2001 sur le site. Coupe de bouleaux, dessouchage, broyage ou arrachage de molinie, décapage du sol sont autant d'actions qui permettent de rajeunir certaines parties de cette vaste zone tourbeuse, en recréant une mosaïque de stades dynamiques.

Ces travaux se sont révélés concluants puisque des espèces héliophiles caractéristiques des landes tourbeuses (linaigrettes, éricacées) et des espèces pionnières (dont le Rossolis intermédiaire *Drosera intermedia*) recolonisent le site.

En 2005, grâce au financement du Conseil Général de la Manche, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Fondation "Nature et Découvertes", l'association Rivières et Bocages a posé une clôture sur les parcelles en gestion. Ces travaux ont été les préliminaires à la mise en place d'une gestion par pâturage extensif qui permet d'enrayer le vieillissement de la tourbière et d'ouvrir les secteurs boisés. Dès 2006, un troupeau de vaches Highland cattle a ainsi rejoint le site et entretient les parcelles site selon un calendrier tournant.

Depuis 2006, en plus des 12 ha de propriétés privées, le CEN BN gère l'ensemble des parcelles du Conseil général dans le cadre d'un marché. La restauration et l'entretien du site se poursuivent : étrépages, abattage, débardage... L'ensemble de ces travaux a été réalisé grâce à la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Général.

# Le patrimoine naturel protégé

## **Découverte du site**

Ce site est accessible au public.

Plusieurs sentiers de découverte sont à votre disposition pour visiter le site.

Des sorties nature sont également organisées par la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel Normandie.